



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

à Pau, le 29 octobre 2021

Depuis le début de l'année 2021, 29 décès (contre 24 à la même période en 2020) sont à déplorer sur les routes du département. Le préfet rappelle aux usagers la plus grande prudence sur nos routes.

Au 24 octobre 2021, on compte **798** accidents de la route soit une augmentation de 20% par rapport à 2020.

Ces accidents de la route ont fait **932** blessés (contre **780** en 2020 soit une augmentation de 19%) dont **215** blessés hospitalisés (contre **163** en 2020 soit une augmentation de 32%).

Durant la semaine du 18 au 24 octobre 2021, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **327** excès de vitesse ;
- **14** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont **8** délictuelles ;
- **10** infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- **7** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **2** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **8** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **38** suspensions du permis de conduire.

Le passage à l'heure d'hiver entraîne chaque année une recrudescence des accidents. En effet, la visibilité est plus faible pendant les heures de pointe (matins et soirs) et les usagers vulnérables sont plus exposés au risque d'accident.

La mortalité routière des usagers comme les piétons peut augmenter de 50% durant les premières semaines qui suivent le changement d'heure.

Si vous vous déplacez à pied, n'oubliez pas :

- Restez visible en portant des couleurs claires ou un accessoire réfléchissant : Dans les phares d'une voiture, vous êtes visible si vous êtes vêtu de noir à seulement 20 mètres. Or, à 50 km/h, une voiture a besoin au minimum de 25 mètres pour s'arrêter sur sol sec (38 mètres sur sol mouillé). Avec des accessoires réfléchissants, vous serez visible à 150 mètres.

- Utilisez les passages protégés.

- Traversez en toute prudence : Avoir la priorité ne signifie pas traverser sans précaution, en particulier dans la pénombre. Marchez sur le côté gauche de la chaussée pour bien voir les véhicules arrivant en face. En traversant, regardez à gauche, à droite, puis à nouveau à gauche. Ne regardez pas en même temps votre téléphone portable.

